



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Cancers liés au travail de nuit

Question écrite n° 9541

Texte de la question

M. Pierre Dharréville interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la prise en compte des cancers liés au travail de nuit dans l'élaboration du prochain « Plan cancer ». Une étude publiée le 8 janvier 2018 dans la revue de l'*American Association for Cancer Research* confirme le lien entre travail de nuit et cancer. Menée par des scientifiques de l'Université de Sichuan à Chengdu, l'étude porte sur l'analyse de 114 600 cas de cancers et près de 4 millions de participants en Europe, Amérique du Nord, Asie et Australie. L'étude souligne que les femmes qui travaillent la nuit présentent au total 19 % de risques supplémentaires de développer un cancer que celles qui travaillent en journée. Elles sont plus vulnérables aux cancers de la peau (41 % de risques supplémentaires), cancers du sein (32 %) et cancers du système digestif (18 %). Pour chaque tranche de cinq ans passés à travailler de nuit, le risque de cancer du sein augmente de 3,3 %. Le docteur Arnaud Metlaine, spécialiste du sommeil à l'APHP, explique ce résultat par l'impact du travail de nuit sur le sommeil et les perturbation majeures de l'horloge biologique que cela implique. Le médecin précise que la désynchronisation entraîne une perturbation de la sécrétion de mélatonine, hormone qui a des effets réducteurs sur la croissance des tumeurs. Il rappelle aussi que si l'étude porte uniquement sur les femmes, les hommes travaillant de nuit sont concernés et touchés par d'autres cancers et d'autres types de lymphomes. Le plan Cancer 2014-2019, dans son objectif n° 12, ne recense pas le travail de nuit comme facteur de risque. Il souhaiterait savoir comment les pouvoirs publics entendent intégrer le travail de nuit parmi les facteurs de risque, au plan de lutte contre le cancer.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Dharréville](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (13^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9541

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 juin 2018](#), page 5242

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)